

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020

Convocations envoyées le 17 juillet 2020

Nombre de conseillers élus 55

Nombre de conseillers présents : 50

Etaient présents : Sous la présidence de Monsieur le Maire Emmanuel DENIS, Cathy MUNSCH-MASSET, Frédéric MINIOU, Cathy SAVOUREY, Franck GAGNAIRE, Marie QUINTON, Christophe DUPIN, Catherine REYNAUD, Iman MANZARI, Armelle GALLOT-LAVALLÉE, Philippe GEIGER, Elise PEREIRA-NUNES, Eric THOMAS, Annaelle SCHALLER, Antoine MARTIN, Alice WANNERROY, Martin COHEN, Bertrand RENAUD, Betsabée HAAS, Florent PETIT, Anne BLUTEAU, Thierry LECOMTE, Marie-Lou GARDIA, Christine BLET, Oulématou BA-TALL, Jean-Patrick GILLE, Frédérique BARBIER, Christophe BOULANGER, Bertrand ROUZIER, Rachel MOUSSOUNI, Benoît FAUCHEUX, Anne DESIRE, Stéphane HOUQUES, Delphine DARIES, Christopher SEBAOUN, Affwa METREAU, Florian HEMME, Pierre-Alexandre MOREAU, Eléonore AUBRY, Maxence BRAND, Christophe BOUCHET, Marion CABANNE (n°1 à n°12), Olivier LEBRETON (n°1 à n°11), Thibault COULON, Romain BRUTINAUD, Cécile CHEVILLARD, Benoist PIERRE, Barbara DARNET-MALAUQUIN, Céline DELAGARDE (n°18 à n°49), Pierre COMMANDEUR (n°16 à n°48).

Avaient donné pouvoir :

- Marie-Pierre CUVIER à Florent PETIT
- Pascal BRUN à Frédérique BARBIER
- Fanny PUEL à Christine BLET
- Mélanie FORTIER à Marion CABANNE
- Alexandra SCHALK-PETITOT à Christophe BOUCHET
- Olivier LEBRETON à Thibault COULON (n°12 à n°15)
- Marion CABANNE à Romain BRUTINAUD (n°13 à n°17)

- 20_07_24_023

MISE A JOUR DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article R.2324-30 du code de la santé publique,
Vu l'avis de la Commission

après en avoir délibéré :

- APPROUVE la mise à jour du règlement de fonctionnement des établissements municipaux d'accueil de la petite enfance,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer ledit règlement ainsi que tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Avis favorables : 53

Abstentions : 2 (B. Faucheux, P-A. Moreau ne prennent pas part au vote)

Pour extrait conforme,

Le Maire

Pour le Maire et par délégation,

Le Directeur Général des Services,

Frédéric FIEVET